J. FONSSAGRIVES

LE SACERDOCE MÉDICAL

ÉLOGE FUNÈBRE

DU

DOCTEUR FERRAND

Membre de l'Académie de Médecine
Médecin de l'*Hôtel-Dieu* de Paris
Premier Président général de la Société médicale de S. Luc, S. Côme et S. Damien

SUIVI D'UNE

Allocution de M. le Docteur GOURAUD

Médecin de la *Charité*
Président général de la Société médicale de S. Luc, S. Côme et S. Damien

PRIX : 1 FRANC

PARIS
LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE
15, RUE CASSETTE, 15

1901


B xxiv.

LE SACERDOCE MÉDICAL

ÉLOGE FUNÈBRE

DU

DOCTEUR FERRAND

Membre de l'Académie de Médecine
Médecin de l'Hôtel-Dieu
Premier Président général de la Société S. Luc, S. Côme et S. Damien

PRONONCÉ DANS LA BASILIQUE DE MONTMARTRE
LE 21 OCTOBRE 1900

PAR

M. l'abbé FONSSAGRIVES

Chanoine honoraire de Chartres
Aumônier du Cercle du Luxembourg
(Association générale des Étudiants catholiques)

BOURGES
IMPRIMERIE TARDY-PIGELET
15, RUE JOYEUSE, 15

1901

PORTRAIT DU DOCTEUR FERRAND



Ce portrait a paru dans les *Petites Annales de Saint-Vincent de Paul* n° 1) en tête d'un article nécrologique consacré au regretté Docteur Ferrand, par le R. P. Portal.

AUX

ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

MEMBRES DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE

DES ETUDIANTS CATHOLIQUES DE PARIS

(Cercle du Luxembourg)

JE DÉDIE CES QUELQUES PAGES

Elles feront revivre pour eux, je l'espère, la mémoire d'un ami, en même temps qu'elles leur présenteront le modèle achevé de la fidélité aux devoirs religieux et aux obligations professionnelles.

J. FONSSAGRIVES.

LE SACERDOCE MÉDICAL

ÉLOGE FUNÈBRE

DU

DOCTEUR FERRAND

Honora medicum, etenim illum creavit Altissimus.

Honore le médecin, car c'est le Très-Haut qui l'a créé.

(Eccles., 38.)

MESSIEURS,

En m'invitant à prendre pour la deuxième fois la parole dans cette basilique de Montmartre, où vous vous réunissez chaque année pour appeler les bénédictions d'en Haut sur vos travaux et sur vos œuvres, vous m'avez fait un grand honneur et vous m'avez en même temps donné une bien douce satisfaction.

Je suis heureux, en effet, de voir se resserrer les liens qui m'unissaient étroitement déjà à votre société, et, par elle, à ce corps médical que mon père a honoré par ses écrits, par son caractère et par sa mort[1], à ce corps médical que j'essaie de servir moi-même en me consacrant tout entier à des jeunes gens qui sont aujourd'hui vos disciples ou vos élèves, mais qui auront demain à mettre vos conseils en pratique, à imiter vos exemples.

Mon cœur devrait donc être tout à la joie... Aucune

1. J.-B. Fonssagrives, premier médecin en chef de la marine, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier, mort le 21 novembre 1894 du choléra qui l'avait frappé au chevet d'un malade. Jules Rochard, président de l'Académie de médecine de Paris ; Joseph Grasset, son élève et son successeur à Montpellier ; Coriveaud, de Blaye ; Paul Max Simon dans ses *Souvenirs,* ont retracé la vie de l'ami et du maître.

parole de tristesse ne devrait se trouver sur mes lèvres... et cependant je ne puis retenir l'expression de la douloureuse émotion que j'éprouve en voyant devant moi, maintenant vide et comme voilée d'un crêpe funèbre, la place naguère si dignement occupée par notre éminent, bien cher et regretté président, M. le docteur Ferrand.

Nous ne reverrons plus dans nos réunions cette physionomie aimée dont les traits, sérieux et graves d'ordinaire, s'éclairaient d'un bon et fin sourire dans le commerce des hommes et s'illuminaient d'une sorte de rayonnement extatique lorsque la belle âme du docteur Ferrand prenait, par la prière, contact avec l'Infini.

Cette pensée est pleine d'amertume pour nous tous, Messieurs, que le premier président général de la Société Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien avait su grouper en une grande famille d'amis ; mais nous sommes des chrétiens et nous ne devons point stérilement pleurer comme ceux qui n'ont point d'espérance.

Nous croyons fermement que le souffle divin, déposé par le Créateur en nous pour informer et animer nos êtres, survit à la dissolution de l'enveloppe terrestre, et que l'heure des éternelles, des suprêmes réunions sonnera au grand jour de la Résurrection. Nous croyons fermement que la mort ne saurait créer un abîme entre les âmes qui se sont connues, appréciées, aimées ici-bas et que le Dieu de bonté, auquel nous devons ce qu'il y a de meilleur en ce monde : les affections et les amitiés chrétiennes, consacre ces sentiments et les maintient entre ceux qui déjà ont reçu leur récompense et ceux qui sont obligés de lutter encore, de souffrir encore. Nous croyons fermement en un mot que, par delà le tombeau, toujours nous aiment et toujours veillent sur nous les êtres chéris qui faisaient le charme et la force de nos foyers, dont nous aimions à recevoir,

avec les conseils d'une belle intelligence, les effusions d'un noble cœur.

Ah ! n'en doutez pas, Messieurs, l'âme du docteur Ferrand est présente ici, devant cet autel ; elle demeure et elle demeurera toujours en communion intime avec nos propres âmes. Sa pensée n'a cessé, durant ces derniers mois, d'inspirer le zèle de son digne successeur [1], le dévouement de notre cher secrétaire général [2], et son souvenir aujourd'hui mieux que tout mon discours vous rappellera à la fois les qualités que la profession médicale exige de vous, chrétiens, et les devoirs qu'elle impose à tout membre de la Société Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien [3].

1. M. le docteur Gouraud, médecin de la Charité, élu président général de la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien en remplacement de M. le docteur Ferrand.

2 M. le docteur Dauchez.

3. La Société Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien a été fondée au Mans le 27 septembre 1884, sous la présidence de Dom Couturier, révérendissime Abbé de Solesmes. Ce saint religieux, désigné par Mgr d'Outremont sur son lit de mort, assista à la première réunion à laquelle prirent part MM. les docteurs A. E. Ferrand, médecin des hôpitaux de Paris, Jules Le Bèle, chirurgien des hôpitaux du Mans, Regnault et Raymond Petit, professeurs à l'Ecole de Médecine de Rennes, Wintrebert, professeur à la Faculté catholique de Lille, Lelièvre (de Séez), Renier (d'Angers), Fournier (de Solesmes), Tournet-Desplantes (du Mans), Dauchez (de Paris), secrétaire.

Avaient également adhéré M. le professeur Contenot (de Besançon), de la Mardière (de Poitiers) et Janot (de Toulouse).

La Société de Saint-Luc se compose exclusivement de médecins et de quelques membres honoraires choisis parmi ses bienfaiteurs. De ce nombre sont S. G. Mgr Touchet (d'Orléans), M. Rohault de Fleury, architecte, Mgr Dulong de Rosnay, M. l'abbé Elie Blanc, le R. P. Cormier (de Lyon), M. le vicaire-général Pichon (du Mans), M. le vicaire-général Labeuche (de Besançon), M. l'abbé Fonssagrives, etc.

Elle se propose d'unir entre eux les médecins chrétiens par le travail et par la prière (*a*). Elle vise à l'édification mutuelle des confrères les uns par les autres, par la pratique constante de la charité.

Les sujets dont l'étude ressortit le mieux à son programme, sont les questions de morale individuelle et professionnelle, d'apologétique, de philosophie, de psychologie, parfois aussi de déontologie, et enfin les

a) Depuis dix-sept ans, plus de soixante-dix messes sont célébrées chaque année à Paris, Luzarches, Lille, Besançon, Ambert, Lyon, Marseille, Toulouse, Poitiers, Le Mans, Caen, Rennes et Morlaix pour les confrères vivants et défunts. En outre, deux messes sont dites à Paris et en province à la nouvelle de chaque nouveau décès.

Messieurs, c'est un écho de la voix du docteur Ferrand que vous allez entendre ; si affaibli soit-il, écoutez-le avec recueillement : les enseignements d'un tel mort doivent éclairer et fortifier les vivants.

I

Messieurs,

La profession à laquelle vous vous glorifiez, et à bien juste titre, d'appartenir, est la profession peut-être — (le sacerdoce excepté) — qui réclame le plus des aptitudes spéciales d'intelligence, des énergies propres de caractère, c'est-à-dire toutes les marques positives d'une vocation sérieuse.

Pourrait-on en effet, sans une vocation particulière, s'engager dans une carrière qu'ennoblissent, il est vrai, mais que rendent particulièrement délicate, et ses grandeurs et ses servitudes mêmes ?

traditions historiques de la Confrérie de Saint-Côme qu'elle s'honore de rappeler (b). Un bulletin trimestriel tient au courant de ces divers travaux.

La Société a fondé à Paris, à Lille, à Lyon et ailleurs des bureaux de constatation et de contrôle des pèlerins malades. Elle a favorisé la création de conférences Saint-Vincent de Paul d'étudiants en médecine. Enfin elle a été officiellement présentée à Sa Sainteté Léon XIII en 1896 par ses fondateurs MM. les docteurs Le Bèle et Sauvé.

Elle compte sur le concours de tous les membres du corps médical pour s'affermir de jour en jour. Ce concours ne lui fera pas défaut.

(b) Des réunions mensuelles, trimestrielles ou annuelles ont lieu dans chaque centre. Près de trois cents mémoires ont été lus depuis quinze ans dans nos principaux comités. Sept cents médecins ont adhéré au programme de la Société de Saint-Luc, parmi lesquels figurent 5 membres de l'Académie, 11 médecins des hôpitaux de Paris, etc.... Les réunions des médecins adhérents à Paris ont lieu au Cercle catholique des Etudiants, 18, rue du Luxembourg, le 1er mardi de chaque mois, à 8 h. 1/2 du soir.

Pour demandes d'admission et de renseignements, s'adresser à M. le docteur Gouraud, président général, 40, rue du Bac; à M. le docteur Dauchez, secrétaire général, 6, rue de Mézières ; à M. le docteur Monnier, trésorier, 49, rue de Bellechasse, ou à M. l'abbé Fonssagrives, aumônier de l'Association générale des Etudiants catholiques, au Cercle du Luxembourg, 18, rue du Luxembourg.

Alfred de Vigny a écrit un beau livre sous ce titre : *Grandeurs et servitudes militaires ;* on pourrait écrire un autre livre non moins impressionnant sur les *Grandeurs et les servitudes médicales*[1] *:* grandeur par l'objet même de la médecine qui est l'homme, ce roi dépossédé dont parle Pascal, mais enfin ce roi ; grandeur par le but qu'elle poursuit qui est la conservation de la vie ; grandeur par les moyens en lesquels doivent se réunir toutes les facultés du cœur et toutes les puissances de l'esprit ; grandeur par son désintéressement même, en ce que rien ne paie à leur valeur les anxiétés qu'elle cause, les sacrifices qu'elle coûte . . . . .

Voilà, certes, bien des grandeurs ! Mais, à côté, que de servitudes ! des servitudes qui deviennent, il est vrai, par un admirable arrangement providentiel, la cause de grandeurs d'un autre ordre : servitudes des sens que tout contriste ; servitudes de l'imagination que refroidissent les réalités d'études devant lesquelles doivent tomber tous les voiles ; servitudes du cœur au contact journalier de la misère et des souffrances ; servitudes d'une responsabilité dont les frontières sont toujours indécises ; servitudes d'un labeur acharné ; servitudes, en un mot, de l'existence tout entière[2].

Ah ! Messieurs, en présence de toutes ces grandeurs et de toutes ces servitudes, volontiers je dirais aux jeunes gens qui voudraient s'adonner à votre profession, la parole même que le pontife adresse aux jeunes clercs au moment de leur ordination au sous-diaconat[3]. *Filii carissimi, iterum atque iterum considerare debetis attentè quod hodiè onus ultrà appetitis....* Au nom de mon amitié, je vous en conjure, réfléchissez et réfléchis-

1. Cf. *Le courage médical :* J.-B Fonssagrives. Discours prononcé à Montpellier le 15 février 1866. Montpellier, Boehm et fils, éditeurs.
2. Ibid.
3. *Pontificale Romanum :* De ordinatione subdiaconi.

sez encore, — vous le devez. — Votre ambition est grande ; vous recherchez aujourd'hui une responsabilité écrasante. *Proindè dum tempus est, cogitate....* Il en est temps encore ; pensez à la gravité de votre détermination. *Etsi in consilio sancto perseverare præstat....* Mais si, après avoir mûrement réfléchi, vous croyez devoir persévérer dans votre sublime projet... *In nomine Domini, huc accedite!* Mettez Dieu avec vous par la prière ; ayez confiance en sa grâce, et en son nom, mais en son nom seulement, avancez !

Ne croyez point, Messieurs, qu'en vous parlant ainsi, qu'en rapprochant, comme je le fais, la vocation médicale de la vocation sacerdotale, je cède au seul désir de vous être agréable : cela ne serait digne ni de vous ni de moi ; et j'exprime seulement une sincère conviction. Je me souviens que les plus grands esprits de l'antiquité, protestant contre la situation abaissée que l'on faisait aux médecins, réclamaient pour eux les honneurs décernés aux augures eux-mêmes, et que l'immortel vieillard de Cos déclarait hautement qu'un médecin devait tout d'abord s'incorporer une portion de la divinité. Je me souviens que l'Église catholique, — alors qu'elle s'efforçait de faire pénétrer dans les ténèbres du monde païen ou du monde barbare quelques lumières de bonté, de fraternité, de pitié — faisait à ses prêtres l'obligation de cultiver la médecine[1] : *Sacerdotes dicuntur medici....* Les prêtres doivent être médecins, disaient les anciens canons, *quod curantes animam et corpus*, parce qu'ils doivent, à l'exemple du Maître divin, soigner à la fois et les âmes et les corps ; et les prescrip-

1. Cf *Le prestre médecin*, par M. Aignan, médecin du Roy, ch. 1er, p. 24. Laurent Doury, édit., MDCXCVI.

tions minutieuses que ces mêmes canons et les théologiens [1] formulent par rapport à l'exercice de votre profession, montrent bien le haut prix que l'Église attachait à l'union étroite, inséparable, du sacerdoce et de la médecine.

Aujourd'hui encore lorsque l'on veut honorer le médecin qui est demeuré fidèle à sa vocation, s'efforçant d'acquérir et de développer les qualités professionnelles que cette vocation exige, que dit-on, Messieurs? — On répète simplement pour lui — (et cependant n'est-ce pas sa meilleure récompense?) — la parole que prononçait pieusement sur la tombe de votre président M. le professeur Hutinel: « Il exerçait sa profession comme un *sacerdoce.* »

Telle fut, en effet, la haute idée que le docteur Ferrand eut, dès ses premières années, de la profession médicale: il en saisit les aspects tout divins; il s'efforça de réaliser le type du médecin chrétien que, dans la genèse de sa vocation, il avait entrevu; et il se mit à la recherche de ce type idéal avec une foi profonde, une foi inébranlable qui, suivant la belle expression du docteur Brault, rayonna sur sa vie tout entière et en dirigea l'admirable ordonnance [2].

1. Can.: *Cùm infirmitas* (Cap. XIII, lib. V, tit. XXXVIII *de pœnitentiis et remissionibus*). — Cf. Molina, t. IV, disp. 75, num. 6. — Henriquez, lib. XIV, cap. II, num. 1. — Sairus, lib. VII, cap. VI, num. 1'. — Bassæus, t. II. — Suarez, *De Censuris*, disp. 23, sect. 3, num. 17. — Navarre, *In manua*, cap. XXVII, num 116. — Toletus, lib. I, cap. XXXVII, num. 7. — Panorm. Bornaci. *Sur le costume ecclésiastique que le médecin devait revêtir et sur le célibat imposé au médecin*, Cf. Aignan, op. cit., pp. 47, 48, 49, 50 et seq, et *La Réforme de l'Université de Paris en 1480*, par le cardinal d'Estouteville, légat du Pape — Cf. également Etienne Pasquier, *Recherches de la France*, t. III, ch. XXIV, et l'*Hist. de Bertrand Du Guesclin et de son époque*, par Siméon Luce, t. I, p 69.

2. « Notre époque, a dit le docteur Ferrand au banquet que lui offraient ses élèves et ses amis lors de sa nomination à l'Académie de Médecine, notre époque est bonne pour les choses de la médecine... Depuis cinquante ans, trois grands faits sont venus nous éclairer dont chacun suffirait à illustrer un siècle La micrographie d'abord a jeté un jour tout nouveau sur l'anatomie pathologique. La physiologie expérimentale est sortie du Collège de France pour donner à la médecine tout entière et à la patho-

Il dut cette foi directrice à l'influence de ses parents, d'un vieux médecin de campagne ami de sa famille[1], à l'influence de sa mère surtout. Messieurs, à l'origine de toute vocation, à l'origine de toute vie marquée au coin de l'unité, on rencontre, et on doit la saluer avec respect, l'influence maternelle : Or la mère du docteur Ferrand était chrétienne, et elle aimait à soigner les pauvres malades qu'elle visitait.

Jamais détermination dans le choix d'une carrière ne fut donc mieux préparée dans un meilleur milieu ; jamais vocation médicale ne fut plus sérieusement étudiée.

En cette âme d'élite où la bonté, l'intelligence, la justice, toutes les vertus privées étaient l'effet d'un amour de Dieu, mûr avant le temps, comment les qualités professionnelles exigées du médecin auraient-elles tardé à germer et à fructifier ?

L'énergie du caractère est l'une de ces qualités nécessaires. Aussi voyons-nous le jeune Ferrand, dès le début de ses études médicales, faire violence à sa nature. Sortant à peine d'une éducation première dans laquelle s'étaient naturellement développés tous les sentiments de tendresse et de pitié qui font la richesse d'un noble cœur, le voilà obligé d'arrêter tous ces

génie en particulier la plus puissante impulsion. La microbiologie, à son tour, a ouvert devant nous un nouveau champ d'études si vaste qu'il semble vouloir envahir tout le reste.

Ce qui m'a paru plus intéressant encore que ces grandes évolutions, c'est que les grands hommes qui les ont dirigées, Claude Bernard, Pasteur, ont été conduits par leurs sublimes travaux à des aspirations plus sublimes encore. Et je me suis pris d'enthousiasme à mon tour pour ces grandes harmonies dans lesquelles, sciences inductives, sciences déductives, sciences sociales et religieuses, se prêtant un mutuel concours, nous font entrevoir, comme l'aurore du xx[e] siècle, l'avénement d'une nouvelle ère de progrès où toutes les plus hautes inspirations de l'esprit trouveront un nouvel essor. C'est là, Messieurs, la foi qui a inspiré les meilleurs de nos travaux. C'est à elle que je dois ce qui me reste d'entrain et de vigueur ; c'est à elle que je veux les consacrer jusqu'au bout. Si j'ai eu quelque mérite à la confesser, c'est à vous d'en juger ; pour moi j'en revendique l'honneur »

1. Le docteur Descieux.

élans, de refouler toutes ces émotions en lui-même. Plus que d'autres, il eut à lutter contre l'angoisse que l'on éprouve à l'aspect des plus tristes maladies, au spectacle des plus cruelles souffrances, à la vue de longues et terribles agonies. Mais un étudiant en médecine doit devenir, ainsi que Celse le recommande, *strenuus*, *audax et immisericors*.

A l'amphithéâtre, il faut qu'il reste imperturbable devant la mort — la mort que l'instinct le plus naturel ne permet aux hommes d'envisager qu'avec horreur; — bien plus, loin de s'émouvoir à la vue de la mort, il faut qu'il l'interroge d'un œil avide, qu'il la sonde d'une main ferme et qu'il l'oblige de lui révéler, à travers une étude repoussante et souvent pleine de dangers, tant de précieux secrets qu'il a besoin d'approfondir et de s'approprier[1].

A l'hôpital, et souvent dès les premiers jours de son initiation, il lui faut demeurer le témoin impassible des scènes les plus déchirantes, suivre le fer impitoyable du chirurgien dans des opérations toujours cruelles, étancher le sang qui ruisselle et parfois contenir de ses propres mains les contorsions d'une souffrance intolérable et digne de pitié.

Voilà les premières épreuves que le jeune étudiant doit affronter, les horizons qui s'ouvrent devant ses yeux.

Ces perspectives effrayantes dont vous avez tous mesuré, Messieurs, malgré les progrès de l'anesthésie, les douloureuses profondeurs, l'émeuvent, certes : elles ne pourraient le faire reculer dans la voie qu'il a choisie. Toute sa vie (il m'en a fait l'aveu), le docteur Ferrand frémira au contact de la douleur humaine, mais, si l'habitude ne peut émousser cette sensibilité aiguë, il

1. Cf. *Médecine et pharmacie* : Docteur LAROCHE. Cornier, édit.

saura, dans l'intérêt de ses malades et pour ne point attrister ceux qui l'entourent, dominer ses répugnances, maîtriser les légitimes révoltes de ses sens et conserver le sang-froid stoïque nécessaire à tout vrai praticien.

Les diverses études scientifiques que votre profession impose, les problèmes que ces études soulèvent, passionnaient de plus en plus cet esprit curieux de vérité, et le psychologue sagace, le physiologiste éminent que devait être le docteur Ferrand se révélait déjà[1] ; mais le jeune étudiant ajoutait aux recherches spéculatives ce grand art de la pratique que la théorie la plus habile ne saurait suppléer.

Le stage des hôpitaux fut pour lui la meilleure école de travaux pratiques : il sut y montrer l'assiduité la plus grande, l'attention la plus soutenue, l'exactitude la plus irréprochable, la charité la plus généreuse envers les pauvres.

Vous vous souvenez, Messieurs, avec quelle éloquence du cœur, M. le docteur Gouraud nous redisait l'impression que les étudiants, collègues d'internat comme lui du jeune Ferrand, éprouvaient à la vue de ce travailleur infatigable chez lequel ils ne savaient qu'admirer davantage : la haute culture scientifique, la forte valeur morale ou la parfaite distinction.

J'ai prononcé le mot : *distinction.*

C'était en 1860 cependant, à une époque où il était trop souvent de mode, au pays latin, d'attirer l'atten-

1. « Mon premier maître, a-t-il écrit, dans l'ordre de la médecine, fut un digne médecin de campagne Le cabriolet du docteur Descieux eut les prémices de mes études. C'est ainsi que, tenant un os d'une main et de l'autre un volume de Cruveilhier, je commençais mes leçons d'anatomie, tandis que le docteur tenait ou était censé tenir les rênes. Notre application n'était pas si soutenue qu'elle ne comportât quelques intermèdes. Nous remplacions quelquefois Cruveilhier par Musset. Je me souviens de l'enthousiasme qui parfois s'emparait de nous lorsque nous lisions quelques-unes de ces pages où le P. Gratry a su mettre en si pleine lumière les grandes harmonies des diverses sphères de la vie chez l'homme. C'était souvent alors le cheval abandonné à son caprice qui nous rappelait aux dures réalités de la carrière en nous jetant dans les fondrières du chemin... »

tion par d'autres moyens que le mérite[1], où des hommes d'une réelle valeur scientifique éprouvaient le besoin de se singulariser par leurs manières, comme s'ils ressentaient la crainte de ne pas être suffisamment distingués du vulgaire par leurs travaux et par leurs œuvres : bizarreries de l'esprit, excentricité du langage et de la tenue extérieure, tels étaient les travers d'un trop grand nombre d'internes à cette époque.

Nous en avons connu quelques-uns qui, devenus des maîtres, semblaient encore ignorer que le médecin, dont la vie presque tout entière se passe dans les relations du monde, doit être plus que tout autre un homme de bonne compagnie.

Le jeune Ferrand se singularisa, lui, par sa simplicité même dans les manières, sa dignité dans la tenue, sa douceur dans le langage, par ces qualités sociables qui rehaussent particulièrement les qualités naturelles ou acquises de l'esprit et du cœur.

Un jugement sûr, un esprit résolu et prudent fait d'initiative et de circonspection, une conscience droite, une réserve absolue, une discrétion parfaite[2] complétaient cet

1. LAROCHE, op. cit.

2. Cette discrétion est l'une des qualités les plus nécessaires au médecin : elle doit sceller, suivant l'expression de Max Simon, dans sa conscience les secrets qui lui ont été dévoilés ou qu'il a surpris dans le cours de ses investigations. Hippocrate fait dans le *serment*, que le nouveau docteur prononce encore à la Faculté de Montpellier devant les maîtres et les étudiants réunis, un devoir impérieux de la discrétion la plus absolue : « Les choses que je verrai ou que j'entendrai dire dans l'exercice de mes fonctions ou hors de ces fonctions, dans mes rapports avec les hommes, et qui ne devront pas être répétées, je les tairai, les regardant comme des secrets inviolables : Ἃ δ'ἂν ἐν θεραπείῃ, ἢ ἴδω, ἀκούσω, ἢ καὶ ἄνευ θεραπείης, κατὰ βίον ἀνθρώπων, ἃ μὴ χρή ποτε ἐκλαλέεσθαι ἔξω, σιγήσομαι, ἄῤῥητα ἡγεύμενος εἶναι τὰ τοιαῦτα.

« La gravité des intérêts que l'indiscrétion, la légèreté du médecin pourraient à chaque instant compromettre, dit encore Max Simon, montre assez combien c'est un devoir sacré pour lui d'observer avec la plus scrupuleuse exactitude la règle morale posée à cet égard par Hippocrate. L'intérêt même de la dignité de la science et de l'art médical se réunit à l'intérêt général pour lui commander la discrétion la plus absolue. De quelle considération en effet jouiraient les médecins, si, méconnaissant un tel devoir, ils se faisaient un jeu de la confiance des familles ou des révélations de la science. Espions du foyer domestique, caillettes dange-

ensemble rare de dons précieux, au moment où ses titres et son savoir allaient ouvrir au lauréat des hôpitaux, au jeune docteur, l'intérieur de tant de familles, lui donner une place de choix parmi ses nouveaux confrères, et le mettre à même d'exercer avec honneur pendant trente-sept ans les devoirs qu'impose au médecin chrétien sa noble profession.

II

Ces devoirs, Messieurs, vous les connaissez et vous les remplissez chaque jour à la face de Dieu et des hommes. Ils ont été définis d'une manière très juste par Baglivi : « Le médecin, a-t-il écrit, doit guérir quelquefois, soulager souvent, consoler toujours. »

Telle est en effet, Messieurs, la mission qui vous incombe.

La conservation de la vie humaine que vous pour-

reuses des ruelles, ils ne tarderaient point à exciter contre eux le mépris public et à éteindre toute confiance dans l'art lui-même. Rien ne saurait justifier l'indiscrétion du médecin, ni l'ingratitude, ni les mauvais procédés par lesquels on répond parfois à la générosité de son dévouement. Cicéron, dans son livre *Des Offices*, concevant combien un tel devoir doit être sacré pour le médecin, dit ces paroles remarquables : *Medici qui thalamos et tecta aliena subeunt, multa tegere debent etiam læsi, quamvis sit difficile tacere, cum doleas* Ce serait là en effet la vengeance la plus odieuse ; et quelque injuste qu'on se soit montré envers lui, le médecin délicat, non seulement s'abstiendra comme d'un crime de toute révélation grave, mais il s'interdira rigoureusement ces plaisanteries, que les faiblesses des hommes qu'il voit à nu ne tendent que trop à lui inspirer, parce que, en passant par sa bouche, elles prendraient un caractère de cruelle malignité. »

« Cependant, dit M. Trébuchet (*Jurisprudence de la médecine et de la chirurgie*, p. 275), faisant céder cette religion du secret, innée dans le cœur de l'homme, à des considérations d'intérêt public, la loi exige que dans certains cas les médecins se portent dénonciateurs. »

« Bien que nous reconnaissions avec cet auteur, répond Max Simon, que le médecin peut, dans l'exercice de sa profession, rencontrer des cas scabreux, où il lui est impossible de voir nettement la ligne de conduite qu'il doit suivre, nous ne saurions admettre pourtant que, lorsqu'il s'agit de l'accomplissement de devoirs aussi délicats, la loi puisse venir imposer au médecin ses inflexibles prescriptions C'est à lui seul qu'il appartient de décider ce qu'il doit faire dans ces circonstances difficiles. L'intérêt de la société est sans doute un intérêt bien grave, mais l'intérêt de l'individu, par cela seul qu'il lui est directement et personnellement confié, l'empor-

suivez ne vous appartient pas ; elle appartient à Dieu seul. Il tient entre ses mains les destinées humaines et ses arrêts souverains vous obligent à reconnaître les limites qu'il a fixées à votre autorité. La faculté de guérir est de son domaine. Il vous délègue parfois une part de sa puissance, mais c'est à Lui, dispensateur absolu des biens et des épreuves d'ici-bas, que vous devez faire remonter tout honneur et toute gloire : « Je le pansais ; Dieu le guarit!.. » Ce cri d'Ambroise Paré est l'aveu de votre insuffisance en présence du problème de la vie et de la mort, problème dont l'éternité seule nous donnera la suprême solution. Votre science aidée de votre foi peut cependant beaucoup ; et Dieu se sert de vous, dans sa prescience, pour accomplir ses impénétrables dessins. Vous êtes pour Lui des instruments intelligents et des instruments responsables. Votre rôle est limité ; il n'en est donc pas moins important et, si vous ne pouvez avoir la prétention

tera toujours dans la conscience du médecin sur cet intérêt abstrait, éloigné. Quoi ! un malheureux, un criminel, si vous voulez, viendra tout ensanglanté réclamer le secours du médecin avec confiance, avec abandon, ne voyant en lui qu'un homme qui peut sauver sa vie menacée, et celui-ci, au lieu de lui accorder la généreuse hospitalité de la science, ira le trahir, se fera son dénonciateur ! Non, cela répugne à la conscience du médecin, telle que l'exercice de son ministère de dévouement la lui a faite. S'il existait une loi qui essayât de le dégrader jusqu'à ce point, il trouverait dans les ressources d'une charité ingénieuse, dans le sentiment de sa propre dignité, des moyens infaillibles de l'éluder. Lorsque le médecin reconnaît dans l'individu, auprès duquel il a été appelé pour lui donner ses soins, les traces d'un crime dont celui-ci a été victime, c'est son devoir de dénoncer ce crime : mais alors, il n'est point délateur, car il ne met personne en cause ; il appelle la vindicte publique sur l'auteur inconnu d'un forfait. L'intérêt de l'homme qui souffre est encore ici son intérêt suprême : il ne peut, sans faire perdre à la science qu'il cultive son plus beau privilège, sans avilir l'art qu'il professe, sans le dépouiller de cette sorte de droit d'asile dont il jouit, en faire un instrument de délation. Nous ne saurions, sans courir le risque de nous perdre dans le dédale de la casuistique la plus scabreuse, entrer dans le détail des cas, où l'intérêt de la morale publique semble condamner la discrétion du médecin. La loi ne lui impose ici aucune obligation impérative ; il doit consulter les inspirations de sa conscience.... Du reste voyez l'ouvrage de M. Trébuchet où quelques-uns de ces cas sont examinés, et où des conseils fort sages sont donnés aux hommes de l'art ; voyez aussi la IVe partie de la Déontologie médicale, chap. Ier. (Max Simon, *Déontologie médicale*, p. 225.)

d'arrêter les effets de la réprobation qui, depuis l'origine du monde, pèse sur la triste descendance d'Adam, vous pouvez du moins atténuer, dans la mesure que Dieu détermine, ses funestes effets.

Cette collaboration à l'œuvre divine fait votre gloire, Messieurs ; mais elle exige de vous des efforts incessants, un labeur acharné. C'est à votre science que les hommes ont recours : ils ont par conséquent le droit de vous demander que cette science ne soit pas de surface et qu'elle soit éprouvée, que cette science ne s'immobilise pas dans l'admiration des résultats obtenus et qu'elle soit toujours en éveil, toujours à la recherche de nouveaux procédés, de nouvelles conquêtes. A notre époque surtout où la science médicale subit une évolution profonde et rapide dont les progrès sont incalculables, où nos idées et nos théories se modifient et se transforment sans cesse, il est bon, certes, que le médecin conserve les traditions des maîtres, mais il doit se montrer soucieux de connaître et de contrôler les méthodes nouvelles d'investigation et les acquisitions de la science contemporaine.

Des voix plus autorisées que la mienne vous ont dit, Messieurs, que ce fut l'objet constant des préoccupations du docteur Ferrand qui s'efforça de justifier cet autre aphorisme célèbre : *Novi veteribus non opponendi, sed perpetuo jungendi fœdere*[1]. Alliance des anciens et des jeunes qui doit être éternelle[2]. « Travailleur sans défaillance, Ferrand aurait cru (je cite ici les paroles mêmes de M. le docteur Gouraud) manquer à son devoir, et il en était jaloux à un rare degré, s'il avait négligé par oubli ou par indifférence de rechercher la lumière... Sans être un savant de laboratoire, il estimait à leur juste valeur les grandes découvertes qui s'y

1. Georgii, Baglivi. *Opera omnia.* (Duplain, edit., Parisiis.)
2. Docteur Gouraud : *Disc. pron. aux obsèques du docteur Ferrand.*

font chaque jour, et, s'il était novice en technique spéciale, il était suffisamment armé de ses travaux personnels pour se tenir au courant du mouvement scientifique actuel... » Ennemi de la routine autant que des innovations aventureuses, il avait, c'est un excellent juge qui l'affirme[1], une thérapeutique pleine de ressources qu'il appliquait de la façon la plus large.

Il ne m'appartient pas, Messieurs, de rappeler ici les travaux scientifiques du docteur Ferrand et les justes éloges que ces travaux, marqués au coin d'une rare érudition, obtinrent des meilleurs juges, des critiques les plus compétents. Je tenais simplement à signaler la conscience qu'il apportait à acquérir la science médicale.

Ainsi, Messieurs, pourraient humainement s'expliquer les succès que le docteur Ferrand obtint dans l'exercice de sa profession, les guérisons nombreuses que certifiait la reconnaissance des familles qui se confiaient à ses soins. Mais, c'est à la divine Providence que le médecin chrétien faisait remonter l'honneur et de ces succès et de ces guérisons.

Je me souviens qu'un jour, me trouvant dans une église de Paris, à l'heure où les ombres de la nuit le disputent au soleil sur les vitraux de nos vieilles basiliques, j'aperçus le docteur Ferrand qui priait avec ferveur et demandait à Dieu l'inspiration qu'il sentait nécessaire en présence d'un cas de maladie particulièrement difficile. Auprès de lui, un des plus nobles Lords du Parlement anglais, protestant d'origine, catholique de cœur et d'aspirations, que le docteur Ferrand s'honorait de compter au nombre de ses amis, demandait au même Dieu la réunion de l'Église anglicane à l'Église romaine... A la vue de ces deux hommes, également distingués par les qualités de l'esprit et de

1. Hutinel : *Disc. pron. aux obsèques du docteur Ferrand.*

l'âme, tous deux réunis dans une même pensée de pieuse humilité, tous deux confondus dans une même élévation au Très-Haut, l'un sollicitant le salut d'un membre souffrant du Christ, l'autre le salut de ses compatriotes avides de vérité, je ne pus retenir les larmes qui, de mon cœur, montaient à mes yeux et je bénis ceux-là qui me donnaient à moi prêtre, alors aux prises avec les difficultés d'un ministère exceptionnellement délicat, l'exemple d'une foi robuste, d'une confiance inébranlable en l'assistance divine[1].

Si la science humaine, Messieurs, peut avec le secours d'en Haut, guérir quelquefois, elle doit soulager, et souvent, ceux qui souffrent. On l'a dit, avec raison : entre le médecin et le malade qui l'appelle, une sorte de contrat doit exister, fondé d'une part sur le dévouement le plus absolu, de l'autre sur une confiance affectueuse et pleine d'abandon. Des premières impressions dépendent ces relations, leur durée

1. « Il semble que pour connaître entièrement un homme, il soit nécessaire de le voir en dehors de l'exercice de ses fonctions de le saisir au vif dans le milieu intime où sa nature se dilate, de le prendre en dehors de ses travaux devant lesquels les facultés maîtresses semblent absorber toutes les forces de l'âme. Les qualités apparaissent mieux alors avec toutes leurs nuances et tout leur charme original.

« La famille Ferrand possède à Montfort-l'Amaury, sur les bords de la forêt de Rambouillet, une belle maison de campagne avec un petit parc planté de magnifiques arbres. C'est là que le cher docteur aimait à s'échapper aussitôt qu'il avait des loisirs et c'est là qu'il venait passer ses vacances... Mais il y a dans ce parc une rotonde surmontée d'une croix qu'il aimait par-dessus tout C'est la chapelle de la maison. Quand un ami prêtre acceptait une hospitalité bien cordialement offerte, le docteur s'occupait lui-même de tout disposer à la chapelle. C'était lui qui préparait le calice, les ornements, l'autel, et c'était lui aussi qui servait la messe. Il y communiait souvent. Et lorsque le prêtre quittait cette maison hospitalière, il s'en retournait réconforté par les témoignages d'une bonne amitié et édifié par les exemples d'une foi profonde et d'une vive pitié. » (Abbé Portal : *Petites Annales de Saint-Vincent de Paul*, n° 1.)

J'ai eu moi-même l'honneur d'être, pendant deux jours, l'hôte du docteur Ferrand et je n'oublierai jamais le sentiment d'émotion à la fois doux et triste que j'éprouvais en voyant le docteur Ferrand m'assister au saint sacrifice de la messe. Je venais de perdre mon père qui bien souvent m'avait rendu le même pieux service. Dieu, pour me faire souvenir du cher mort, me donnait, dans cette chapelle, un nouvel exemple de l'attitude que doit avoir toute âme soucieuse de sa dignité et de son avenir éternel : debout devant les hommes, à genoux devant Dieu. F.

et leur succès[1]. Quel que soit l'empressement qu'éprouve celui qui peine à voir venir près de lui l'homme dont il attend le soulagement à ses maux, ce n'est presque jamais sans une certaine émotion que le malade reçoit la première visite du médecin. Mon père déplorait la disparition progressive du *médecin de famille,* qui donnait ses premiers soins à l'enfant, le suivait à travers les mille écueils des premières années, dirigeait une adolescence souvent orageuse, conseillait sa vocation, et, surprenant dans sa descendance des signes d'hérédité et de ressemblance de tempérament qui eussent échappé dans d'autres conditions, faisait au profit de tous une médecine aussi fructueuse qu'elle était digne. Et combien, après quarante ans d'exercice, léguaient au fils qui les remplaçait et la confiance dont les familles les avaient investis et l'expérience qu'ils avaient acquise de leur santé[2].

On ne rencontre plus à Paris que bien rarement ce type idéal ; la province même en est avare ; mais n'est-ce point une raison de plus pour que le clinicien, par sa gravité douce et calme également éloignée d'une sombre tristesse dont le patient pourrait s'alarmer et d'une légèreté frivole dont il aurait à s'offenser, par ses manières bienveillantes et affables, calme une émotion, un trouble bien naturels ? A l'hôpital, surtout, ne doit-il point présenter au pauvre délaissé par tous et qui voit en lui le seul homme devant lequel il puisse épancher sa douleur, le visage d'un ami ?... Écouter le malade avec une inépuisable patience[3] ; l'interroger avec ménage-

1. Docteur LAROCHE, op. cit.
2. Cf. *Dictionn. de la santé*, de J.-B. FONSSAGRIVES, et *Rôle des mères dans les maladies des enfants.*
3. « Savoir écouter celui qui souffre, n'est-ce pas en partie le consoler déjà ? N'y a-t-il pas dans la manière d'écouter quelque chose qui témoigne de la bienveillance et qui sert à l'obtenir ? » (DE GÉRANDO : *Du perfectionnement moral ou de l'éducation de soi-même,* t. II, p. 319.)
Cf. V. LAROCHE, op. cit.

ment, mais sans restriction fâcheuse ; se livrer à toutes les investigations nécessaires, mais avec la réserve et les convenances que peuvent réclamer une sensibilité trop vive ou les alarmes de la pudeur ; ne point céder aux caprices, sans cependant froisser par une brusquerie blessante ; calmer des inquiétudes exagérées, sans entretenir une sécurité trop complète ; adoucir par l'aménité des formes les dures exigences des grands intérêts que l'on a à servir; respecter en un mot le malade dont le corps est, comme le vôtre, le temple vivant du Saint-Esprit [1], l'aimer parce qu'il est un des membres souffrants du Christ, le consoler parce que ses douleurs lui assurent une place de choix dans l'Éternité où vous devez vous-même pénétrer un jour... Voilà votre mission, Messieurs ! Il n'est personne qui ne doive s'incliner avec respect devant celui qui la comprend et qui sait la remplir.

Je ne veux point ici rappeler l'influence que les pensées morales ou religieuses peuvent avoir sur la situation physique des malades. Le temps me manque, et je le regrette, mais, je vous le demande : si les misères et les chagrins étaient calmés, combien de maladies dont la cause est ignorée se trouveraient guéries [2] ?

A côté de l'assistance matérielle que le malade attend du médecin, il en est donc une autre de réconfort religieux et moral, toute une charité active dont les natures vulgaires, en médecine et au dehors, ne soupçonnent même pas le premier mot. Max Simon a écrit

1. Cf. Dans la *Déontologie médicale* les belles pages consacrées par Max Simon au respect dû aux dépouilles mortelles de l'homme, pp. 80-86.

2. « Observez, dit Cabanis, les médecins qui guérissent le plus, vous verrez que ce sont presque tous des hommes habiles à manier, à tourner en quelque sorte à leur gré l'âme humaine, à ranimer l'espérance, à porter le calme dans les imaginations troublées. » (*Du degré de certitude en médecine*, p. 153.)
Animi consolatio, quâcumque causâ fiat. aperit meatus et largam perspirationem facit (Sanctorius, aphorisme XIX.)

quelque part cette belle parole : « Pour moi, si je n'étais médecin pour guérir quelquefois, je voudrais l'être encore pour consoler toujours[1]. »

Vous savez, Messieurs, comment le docteur Ferrand accomplissait auprès de ses clients, à l'hôpital comme au sein des familles, cette œuvre de réconfort et de charité. Dans le choix des médicaments, dans le nombre de ses visites, dans le règlement de ses honoraires, il mesurait avec justice les ressources des malades et faisait avec bonheur l'aumône de ses soins à la misère qui les réclamait. Cette main, si experte à panser les blessures physiques, se tendait largement ouverte aux souffrances morales, et plus d'un malheureux y vit briller une discrète mais généreuse offrande.

Un jour d'hiver, permettez-moi de relater ce fait qui semblera peut-être puéril à quelques-uns, mais ne trouve-t-on point dans la vie des saints eux-mêmes des actes qui paraissent puérils aux yeux des hommes ? la veuve de l'un de vos anciens confrères vint trouver le docteur Ferrand et lui exposer une situation lamentable. Votre président l'écouta avec sa bonté ordinaire et lui remit le secours qu'elle sollicitait. Elle allait, rassérénée, franchir le seuil ; le docteur la rappelle : « Madame, il neige, vos bottines semblent percées... acceptez les miennes... »

La bienfaisance discrète du docteur Ferrand recevait d'ailleurs sa meilleure récompense de la gratitude des malades, et s'il eut à souffrir parfois de l'indifférence, du manque de reconnaissance qui rémunèrent trop communément vos soucis, vos angoisses, vos sacrifices, il eut plus souvent encore la joie de se sentir aimé. Les larmes qui coulèrent au jour de ses obsèques en donnèrent la preuve et firent mieux connaître le charme

1. Max Simon : *Déontologie médicale*, p. 317.

puissant qu'il avait exercé sur les personnes qui s'étaient trouvées en contact avec lui.

Plusieurs d'entre vous, Messieurs, ont été les témoins de la façon dont le docteur Ferrand accomplissait auprès de ses clients son ministère de médecin chrétien : il le remplissait avec un tact parfait, et, lors même que l'approche de la mort le mettait en demeure d'appliquer les prescriptions du quatrième concile de Latran relatives à l'assistance religieuse[1], il trouvait dans le sentiment de son devoir, dans les tendresses de son cœur, des paroles telles que cet avertissement redoutable, — sauvegarde cependant des plus grands intérêts — n'exerçait jamais sur le malade un préjudice physique. Il constatait au contraire, lui aussi, comme l'avait constaté mon père, que le calme dans lequel tombe une âme qui, en remplissant un devoir, a recouvré l'espérance, réagit de la façon la plus heureuse sur les souffrances physiques elles-mêmes et que le douloureux passage s'accomplit alors avec plus d'abandon et de sérénité. Quel médecin d'ailleurs n'a vu de ces transfigurations soudaines et n'a compris, en les admirant, qu'il a eu doublement raison de les provoquer et qu'il est resté strictement dans son rôle[2]. Jamais aucune

1. Chap. *Cùm infirmitas* Cap. XIII, lib. V, tit. XXXVIII).

2. « Mais ce rôle quel est-il ? Est-ce celui d'une indifférence impartiale commandant une passivité absolue, une sorte de neutralité qui n'excite ni n'arrête ? Est-ce celui d'un zèle agissant qui avertit, stimule, prend charge d'âme, et n'a de repos que quand il a assuré le salut du malade que ses efforts n'ont pu sauver ? Pour le médecin croyant, il n'y a pas d'hésitation ; pour celui qui ne croit pas, le devoir, à mon avis, est tout aussi impérieux ; il ne s'agit pas en effet pour lui de chercher une occasion nouvelle d'affirmer son incrédulité aux dépens de son malade, mais bien de mettre celui-ci en situation de pourvoir, s'il le juge convenable, à ses intérêts spirituels. A la différence près des intérêts qui sont en jeu, il n'est pas plus permis d'éloigner d'un chevet le prêtre que le notaire. Il y a deux moyens de les empêcher d'y arriver : leur fermer la porte ou ne pas la leur ouvrir. Or je maintiens qu'il faut la leur ouvrir en avertissant, et que si on ne le fait pas on engage sa responsabilité morale à défaut de sa responsabilité religieuse et on cesse d'être probe.

Il faut donc que le malade soit averti, mais par qui le sera-t-il ? Par les assistants s'il est entouré, par le médecin s'il est seul : « Divers auteurs, a dit à ce sujet Max Simon, dans un remarquable ouvrage, préoccupés des devoirs moraux que sa mission délicate impose au médecin, se sont deman-

famille ne put reprocher plus tard au docteur Ferrand de s'être laissé surprendre et d'avoir ainsi privé le mourant, à son heure dernière, du recueillement nécessaire à l'arrangement de ses affaires temporelles et des secours et des consolations de la religion [1].

dé si c'est à lui qu'appartient, dans le cas où la mort est inévitable, d'avertir les malades du danger où ils se trouvent. Bien que pendant longtemps on lui ait imposé au nom de la religion cette obligation comme un devoir sacré, nous pensons qu'en général cependant ce n'est point à lui de se charger de cette mission. Son ministère de bienfaisance lui interdit toute parole, toute manifestation qui pourrait susciter quelque trouble dans l'âme du malheureux patient. Le but suprême de la science dont il est appelé à faire des applications, c'est la conservation de la vie et, lorsque ce but ne peut être atteint, il doit faire tous ses efforts pour adoucir la dernière crise dans laquelle celle-ci va s'éteindre. Quand une personne étrangère à l'art annonce à un malade le danger dont il est menacé, il peut encore croire à l'espérance par laquelle celle-ci cherche à tempérer la triste révélation qu'elle a le courage de lui faire ; dans la bouche du médecin, les mêmes paroles sont un coup de foudre qui peut briser immédiatement la vie ? Il est quelques âmes fortes, et nous avons vu vis-à-vis desquelles on n'a point à redouter ce résultat funeste. Dans ce cas le médecin peut se charger de cette mission, toute pénible qu'elle soit ; mais, nous le répétons, ces cas sont tout à fait exceptionnels et, en général. c'est à un autre qu'à lui qu'il appartient de se faire l'organe de ce triste message. » (Max SIMON, *Déontologie médicale ou des devoirs et des droits des médecins dans l'état actuel de la civilisation*. Paris, 1845. p. 388.)

Je l'ai dit plus haut, je ne crois pas à ce danger, je le considère, fondé sur une longue expérience, comme purement théorique ; mais, si je m'éloigne en cela de l'opinion de mon éloquent ami, j'admets avec lui que ce devoir n'incombe au médecin que quand il ne peut être rempli par personne ; mais alors, à mon avis, il n'est pas facultatif pour lui, il lui est imposé par une obligation de conscience des plus impérieuses Le quatrième concile de Latran est d'ailleurs très impératif sous ce rapport et sa doctrine sur ce point n'a jamais été abandonnée par l'Eglise. Donc, il y a devoir moral et devoir religieux pour le médecin quand la vie de son malade paraît prochainement menacée, à le mettre en mesure par un avertissement indirect s'il est possible, par un avertissement direct s'il ne peut le faire autrement, de pourvoir à ses intérêts spirituels et matériels. Tout malade qui nous appelle auprès de lui nous confie implicitement ce mandat dans toute son étendue ou dans une de ses parties et le décliner par parti-pris doctrinal, par répugnance pour ce qu'il a de pénible, ou par incurie, c'est commettre envers lui un sévice dont nous sommes responsables.

Ce devoir lie plus étroitement le médecin parce que sa compétence lui permet, et ne permet qu'à lui dans beaucoup de cas, de reconnaître l'imminence du danger et de mesurer le répit qu'il laisse au malade. Mais les assistants eux-mêmes en portent le joug, qu'il leur soit imposé par la parenté, par l'amitié ou par les obligations d'une solidarité charitable.

Le malade étant averti du danger qui le menace, l'assistance religieuse que l'on doit à ses désirs spontanément formés ou suggérés par une industrie pieuse qui donne la lumière sans enlever l'espoir et qui sait être pressante sans importunité, consiste dans la visite du prêtre, la communion et l'extrême-onction. »

(J.-B. FONSSAGRIVES, *Dict. de la santé*, art. : assistance.)

1. Pour les devoirs du médecin au sujet du baptême. (Cf Docteur FERRAND : *Théologie morale*, Poussielgue, éditeur.)

La conscience, la bonté [1], la loyauté, toutes les qualités que le docteur Ferrand apportait à l'accomplissement de ses devoirs vis-à-vis des malades se retrouvaient dans ses rapports avec ses confrères. Jamais l'esprit de dénigrement et de jalousie n'exerça la moindre influence sur les relations qu'il entretint avec des praticiens arrivés avant lui aux honneurs sans avoir eu toujours ses mérites et ses titres. Les jeunes médecins se rappelleront d'autre part n'avoir reçu de lui que le plus bienveillant et le meilleur accueil : il dépendait d'eux seuls de créer et d'entretenir avec lui les liens de la plus honorable amitié. Comment en aurait-il été autrement lorqu'ils ne trouvaient dans son commerce que les procédés de la plus grande affabilité, de la plus exquise délicatesse. Dans les consultations surtout (et

1. « Rien, a écrit Léon Gautier à propos du docteur Ferrand, ne m'inspire autant de respect, après la figure auguste du prêtre, que celle du médecin d'hôpital. Un illustre polémiste de notre temps, parlant des expositions universelles, a dit un jour que pour y bien représenter notre chère France, il suffirait d'exposer un de nos soldats avec une de nos sœurs de charité. On me permettra d'ajouter un de nos médecins d'hôpital pour compléter le trio. Chez ces visiteurs des pauvres malades. comme aussi chez tous les vrais médecins, j'ai toujours trouvé un grand fonds de bonté. Ils sont les témoins de tant de douleurs que cette bonté s'impose, en quelque manière, à leurs âmes compatissantes. L'habitude elle-même, ce fléau de l'âme humaine et qui enlève à toutes nos vertus le nerf de leur vigueur et la fleur de leur beauté, l'habitude dont Sully-Prudhomme a si bien parlé, ne parvient pas à arracher la bonté du cœur du médecin.

Ce n'est certes pas le nom de « morticoles » qui leur a jamais convenu ; mais (pardonnez moi le néologisme) puisqu'ils s'étudient sans cesse à dilater et à entretenir la vie, l'appellation glorieuse de « vivicoles ». Il en est bien peu auxquels on ne puisse appliquer ces deux beaux vers de Victor Hugo parlant de la bonté :

D'une seule vertu Dieu fit le cœur des justes,
Comme d'un seul saphir la coupole des cieux.

Cette bonté est précisément le signe distinctif du docteur Ferrand. Il est bon toujours, bon partout. Dès qu'il frappe à la porte d'un malade, toute la famille se prend à espérer. Son sourire, sa parole et jusqu'à sa gronderie, tout est affection en lui. S'agit-il d'un ami ? il semble qu'il accourt encore plus vite, et sa bonté. je le sais, a des ailes. Si le duel était permis (et il ne saurait l'être) on aimerait à recevoir un coup d'épée pour être soigné par le docteur Ferrand ; un de nos amis en a fait l'expérience... que je ne tenterai pas après lui. » Et Léon Gautier insistait sur cette boutade affectueuse en proposant de créer un nouvel ordre de chevalerie : l'ordre de la Bonté, dont le docteur Ferrand serait grand chancelier. — Léon Gautier : Discours prononcé le 28 novembre 1895.

je ne surprendrai personne ici en affirmant qu'il y a là une de ces pierres de touche où viennent s'essayer et se ternir parfois bien des réputations surfaites de bonne confraternité et de tact), dans les consultations, consultations au lit du malade, consultations de cabinet, le docteur Ferrand savait éviter les froissements d'amour-propre et, ce qui est plus rare, les froissements de cœur : il écartait en effet de l'esprit des familles tout classement injuste ; il ménageait toutes les susceptibilités légitimes ; nul mieux que lui ne savait reconnaître et affirmer hautement le zèle, l'intelligence, le dévouement du médecin traitant, et, s'il était soucieux d'assurer la direction de traitement nécessaire au bien du malade, ses consultations demeuraient ce qu'elles doivent être aux yeux des familles : un conseil, rien qu'un conseil[1].

Comment ne point rappeler à ce propos la profonde modestie du docteur Ferrand ? Elle lui valut, avec l'attachement de ses confrères, la plus précieuse récompense qu'un médecin puisse désirer pour le zèle et le tact qu'il peut apporter à l'accomplissement de ses devoirs professionnels. Le docteur Ferrand n'avait jamais recherché les honneurs et les titres ; les titres et les honneurs sont venus le trouver, obtenus, disait M. le professeur Brouardel, — fait unique et qui suffit à montrer l'affectueuse estime où le tenaient ses pairs — par le suffrage unanime de ses confrères, les médecins et les chirurgiens des hôpitaux de Paris : croyants ou incroyants s'unirent alors pour faire violence au pouvoir et l'obliger à réparer l'injustifiable oubli qui, dans la personne du docteur Ferrand, n'atteignait point

1. Cf. J.-B. Fonssagrives : *Rôle des mères dans les maladies des enfants*. Lecrosnier éditeur.

seulement les médecins chrétiens, mais le corps médical tout entier [1].

Ainsi Dieu, qui avait déjà marqué la fin de cette belle existence, jetait dans cette pénombre que projette devant nous toute vie dont le soleil descend, un rayon précurseur des lumineuses clartés des éternelles récom-

1. Le 11 janvier 1895, à la Société médicale des hôpitaux, au moment où M. le docteur Ferrand, président sortant, venait de terminer l'allocution d'usage, MM. les docteurs d'Heilly et Fernet protestèrent contre les intrigues (elles ne provenaient pas du corps médical) qui avaient empêché le docteur Ferrand d'obtenir la décoration de la Légion d'honneur, M. le docteur Fernet s'exprima en ces termes : « En m'associant de tout cœur à ce que vient de dire M. d'Hailly, je vous prie de me permettre d'ajouter deux mots à l'adresse de notre président sortant, M. Ferrand.

« Nous avions souhaité pour lui une distinction qu'il devrait, au cours ordinaire des choses, avoir reçue depuis longtemps et qui aurait été un hommage bien mérité rendu à ses longs et excellents services dans les hôpitaux. Nous avons tenté de l'obtenir : nous avons échoué. Malgré le chagrin que nous cause cet échec, nous tâcherons de nous en consoler en nous persuadant, avec Montaigne, qu'il y a des défaites glorieuses à l'égal des victoires. Notre collègue est victime de la fermeté de ses convictions et de l'indépendance de son caractère : nous ne pouvons donc que l'en admirer et l'aimer davantage. Pour lui, qu'il demeure dans ces régions sereines, inaccessibles aux passions, où l'on trouve des joies vraies dans l'accomplissement du devoir et où la conscience peut s'épanouir en toute liberté. »

Au banquet offert le 28 novembre 1895 à M. le docteur Ferrand par ses élèves et ses amis à l'occasion de sa nomination à l'Académie de médecine et de sa décoration à la légion d'honneur, M. le professeur Brouardel ayant fait allusion aux difficultés. dont le vœu unanime des médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris avait eu raison, M. le docteur Le Bec, le très distingué chirurgien en chef de l'Hôpital Saint-Joseph, traduisit, en ces térmes, les sentiments de tous : « En vous appelant à elle, l'Académie n'a fait que vous rendre justice, elle vous a donné la place qui vous était assi gnée depuis longtemps par vos travaux sur l'art si sujet à controverse de la thérapeutique.

« Les académiciens ont voulu avoir au milieu d'eux un médecin philosophe, un penseur véritablement libre, qui n'a jamais connu d'autre ligne de conduite que celle qui lui était indiquée par l'élévation de son âme et la droiture de sa conscience.

« Vos collègues ont ainsi protesté hautement contre le déni de justice qui vous avait été fait quelque temps auparavant.

« Or, admirez le singulier enchaînement des choses : cette protestation vous a valu un honneur bien rare.

« Le Président de la République (M. Félix Faure) a tenu à s'y associer en attachant lui-même la croix d'honneur sur votre habit d'hôpital. Il a voulu honorer l'homme de bien qui, depuis tant d'années, consacre chaque jour de longues heures aux déshérités de la fortune dans les hôpitaux. Il a voulu récompenser le maître qui, chaque jour, ouvre aux élèves qui se pressent autour de lui les trésors de cette expérience que lui a acquise une longue pratique hospitalière.

« Et, je puis bien le dire, il a montré ainsi son dédain pour l'opposition de ceux qui cherchaient à vous priver de cet honneur... »

penses. Il nous montrait que dès ici-bas le mérite peut trouver une rémunération relative, et que le désintéressement absolu finit par attirer et maintenir l'estime des hommes, même les plus prévenus.

Ferrand était cependant un chrétien militant. Il ne laissa certes pas la politique des partis entrer dans sa vie : elle n'y eut point trouvé de place ; le sentiment des dégoûts que le faux libéralisme et le despotisme y ménagent l'aurait tiré en arrière, mais il était trop spiritualiste et trop catholique pour ne point prendre part à la lutte des idées et des opinions qui passionnent les esprits. Il n'ignorait point d'ailleurs que l'homme qui sait doit se considérer comme le débiteur de l'ignorant ; et il se servit de sa plume sobre et correcte pour faire admettre ou tout au moins respecter les motifs de sa foi scientifique et de sa foi religieuse. Il collabora dans ce but à diverses revues, au *Polybiblion* en particulier ou aux *Annales de philosophie chrétienne*, et à différents journaux, à l'*Univers*, au *Monde* surtout qui publia sous sa signature ou sous le pseudonyme de Spectator des articles justement remarqués[1]. Il y abordait les sujets

1. « Les titres du docteur Ferrand, disait spirituellement Léon Gautier, étaient de ceux dont on peut être fier, même quand on échoue, mais à plus forte raison quand on réussit. Je l'ai feuilleté plus d'une fois ce *Traité de Thérapeutique* et un peu plus sans doute que je n'aurais dû le faire : car je m'attribuais volontiers toutes les maladies dont le traitement y était si clairement indiqué. Je crois bien qu'on a fini par cacher chez moi cet excellent volume, dont je tirais un si étrange parti. Mais en revanche, on ne m'a pas caché ce livre sur le langage où une si haute philosophie s'unit sans cesse à une observation si exacte... Après le Livre, voici la Revue et le Journal. Ce sont là deux puissances qu'il faut tenir en grande estime, et qui ont à coup sûr plus de popularité et plus d'influence que le Livre lui-même. Le docteur Ferrand l'a bien compris. De là ces longs et importants articles du *Polybiblion* où il tient ses lecteurs au courant de toutes les publications nouvelles qui ont la science médicale pour objet. « Se tenir au courant », c'est là une des nécessités de la science, surtout en une époque comme la nôtre où l'activité est incessante et le progrès constant. Si nous ne voulons pas être dépassés et vaincus par les nations voisines, suivons d'un œil patient le mouvement intellectuel de notre siècle et faisons-le connaître autour de nous. C'est ce qu'a fait M. Ferrand et il convient de l'en féliciter. Il s'est montré par là aussi bon français qu'érudit distingué. Je ne sache pas de plus bel éloge.

« Le *Polybiblion* est une Revue ; mais nous savons que le docteur Ferrand

les plus élevés de l'apologétique contemporaine ; mais il le faisait avec une bonne foi si évidente, une allure si grave et si sérieuse, une dialectique si forte que ses adversaires étaient obligés, en réciprocité, d'user dans leurs réponses d'une courtoisie peu ordinaire.

Ayant arboré fièrement son drapeau, durant toute sa

n'a pas reculé devant ce journalisme quotidien dont un seul feuillet est plus redoutable que toutes les Revues du monde Il n'est guère de semaines où notre ami ne soit monté à cette périlleuse et retentissante tribune. C'est là qu'il a été amené à traiter les questions les plus épineuses de la philosophie scientifique et qu'il s'est trouvé face à face avec les problèmes les plus ardus de la théologie et de la médecine ; c'est là que j'ai eu souvent l'occasion de l'observer et de constater la variété et la souplesse d'un entendement qui reste toujours maître de lui. Il est à la fois hardi et pondéré : telle est la caractéristique de son talent. Inébranlable dans l'affirmation de ses principes qui sont solidement et charitablement chrétiens, il ne craint pas de leur découvrir sans cesse des applications nouvelles mais qui ne sauraient jamais nous inspirer la moindre inquiétude sur l'étendue de sa science et sur la sincérité de sa foi. *Scientiæ et fidei compos...* (Léon Gautier.)

« D'autres travaux d'un ordre différent, a écrit dans le premier numéro des *Petites Annales de Saint-Vincent de Paul*, l'abbé Portal, sollicitaient l'activité intellectuelle du docteur Ferrand. Nous croyons même pouvoir dire que. par eux seuls, nous arrivons à connaître son génie propre qui le poussait à rechercher les harmonies existant entre les diverses sciences qu'il avait le plus approfondies, particulièrement entre la physiologie et la psychologie. De là sont venus ses travaux sur les suggestions dans l'hypnose, ses recherches sur le langage, sur la théologie morale et les sciences morales, etc., etc.

« Pour le docteur Ferrand, les suggestions dans l'hypnose rentrent dans les lois ordinaires de la physiologie cérébrale et relèvent des actes automatiques et inconscients qui jouent un si grand rôle dans les phénomènes de la vie. Il procède dans l'observation de ces faits avec une grande rigueur scientifique, tout en tenant compte de la psychologie.

« Le docteur a fait preuve d'une finesse d'analyse plus grande encore dans le langage, la parole et les aphasies. Il nous suffira de citer la fin de cet ouvrage remarquable et la conclusion pour en donner une idée :

« Les partisans de l'origine purement organique du langage pensent que, limité tout d'abord à des cris, à des interjections, à des mots simples empruntés par imitation à l'onomatopée, il a pu peu à peu former la parole par la répétition, par la multiplication, par l'agglutination, par la combinaison de ces mots entre eux. Mais les spiritualistes ne peuvent admettre cette hypothèse. Il ne croit pas que l'humanité ait pu sortir de l'animalité et que la parole ne soit que le cri, transformé par l'évolution et transmis par la tradition.

« Le fait est que les deux problèmes sont connexes, le fait est que le passage du langage naturel à la parole dite ne s'explique pas plus que le passage de l'idée sensible à l'idée intellectuelle. Il faut à l'homme pour qu'il parle des centres cérébraux adaptés par l'éducation à l'exercice de cette fonction. Le physiologiste ne saurait aller plus loin dans la solution que réclame cette question ; la psychologie philosophique seule peut tenter d'y répondre davantage.

« Il appartient à chaque individu, selon la remarque judicieuse de Löwenfeld, de déterminer et d'organiser le mécanisme spécial en vertu

vie, devant les hommes, Ferrand pouvait à ses derniers moments, comme le publiciste chrétien, s'écrier :

Je crois en Jésus ; sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi.
Un jour aussi, devant son père,
Il ne rougira pas de moi.
(L. VEUILLOT, *Les Couleuvres*, Epitaphe.)

Sa vie avait été la vie d'un sage et d'un juste, disons mieux : d'un parfait chrétien ; sa mort fut celle d'un saint.

Il fut frappé en plein hôpital, sur le vrai champ de bataille du médecin, et, dès les premières atteintes du mal, il regarda le trépas qu'il avait si souvent affronté avec sérénité. Pourquoi sa conscience se

duquel se forme la parole ; et la loi qui préside à cette détermination n'est autre que celle qui préside à la formation de ses idées elles-mêmes. — Conclusion : L'étude que je viens de faire du langage en attribuant à l'activité organique tout ce qu'elle peut comporter dans l'exercice de cette fonction n'a donc pas matérialisé la parole Si je ne me trompe, elle montre au contraire que, dans l'exercice de la parole intelligente, il y a quelque chose qui domine les aptitudes organiques les plus relevées et ne saurait être confondu avec elles.

« Dans sa Théologie morale des Sciences médicales (Librairie Poussielgue, 15, rue Cassette, ouvrage exclusivement destiné au clergé) le docteur Ferrand a repris en sous-œuvre l'ouvrage du docteur Debreyne et l'a enrichi de ses observations personnelles. C'est un ouvrage qui peut être grandement utile aux théologiens, aux moralistes et aux directeurs de conscience.

« Il nous est impossible de citer les innombrables articles de revues ou de journaux relevant presque tous du même ordre d'idées et qui ont paru dans le *Monde*, dans l'*Univers et le Monde* (sous le pseudonyme de Spectator) dans la *Quinzaine*, dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, etc , etc. Nous concluerons seulement avec le docteur Rendu : Tous ces travaux de nature si diverse mettent en relief les aptitudes multiples du docteur Ferrand et sa tendance d'esprit éminemment philosophique. »

Outre ses remarquables travaux sur la suggestion dans l'hypnose, sur l'aphasie, le docteur Ferrand donnait à la Société médicale de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, ou bien au Cercle du Luxembourg des conférences sur les Signes précurseurs de la mort, la Crémation le Malthusianisme, le Rétablissement des tours, les Pratiques de la vie ascétiques dans leurs rapports avec l'ordre physiologique, la Formation physiologique de l'idée, l'Education de l'enfant, la non-incompatibilité de la sainteté et de l'hystérie, les Visions et visionnaires, l'Obsession et la suggestion, la Santé et la sainteté, le Magnétisme animal, etc

Quelques jours avant sa mort le docteur Ferrand achevait un opuscule sous ce titre : *Conseils et avertissements d'un médecin aux jeunes gens*. C'est à la jeunesse qu'a appartenu la dernière œuvre philosophique et médicale du docteur Ferrand ; elle saura tirer profit des graves enseignements qu'il a voulu lui rappeler.

serait-elle alarmée? N'avait-il pas, à l'exemple du Maître divin qui venait le consoler, passé ici-bas en faisant le bien et en guérissant les malades? N'avait-il pas toujours cru au Dieu de l'Eucharistie et espéré en lui. *Quia in te speravit et credidit... Gaudia æterna possideat!...*[1] Quelles paroles, Messieurs, et quels abîmes de tendresse et de miséricorde elles nous indiquent! La journée a été rude et laborieuse, on a porté le poids de la fatigue et du soleil, mais voici que le jour baisse et s'enveloppe des demi-teintes du crépuscule; encore un instant et l'obscurité s'étendra comme un crêpe sur nos yeux, ce sera la nuit, mais ce sera bientôt aussi une aurore radieuse, d'une jeunesse éternelle; plus de chaleur, plus de fatigue, plus de soir : la vie, la vraie vie, celle dont la vie mortelle n'est que la figure passagère!

C'est dans cette espérance que le docteur Ferrand rendit sa belle âme à Dieu. Les anciens disaient d'un homme de bien qui venait de mourir ce seul mot « *defunctus* », il s'est acquitté de sa tâche; il a accompli sa mission. Heureux celui dont on peut dire qu'il a rempli tous ses devoirs en ce monde : on peut le dire du docteur Ferrand.

Je termine, Messieurs, l'*éloge funèbre* que vous m'aviez demandé. Je n'ai pas eu la prétention, en vous parlant des qualités professionnelles que vous devez posséder, en vous rappelant les devoirs qui vous incombent, d'entreprendre un exposé de la déontologie médicale; il me semble cependant que, dans ces quelques pages consacrées à votre premier président général, vous avez pu retrouver les principaux traits du meilleur modèle que l'on puisse proposer aux médecins: à la génération médicale actuelle afin qu'elle ait toujours devant elle l'image même du devoir, à la génération qui grandit afin qu'elle puisse saisir sur le vif et s'approprier les plus nobles et les plus fortifiantes leçons de fidélité aux obligations professionnelles.

1. *Rituale romanum : Exequiarum Ordo.*

J'ai mis dans cet éloge le meilleur de mon âme. En vous parlant de l'homme excellemment bon que nous avons perdu, j'ai voulu acquitter une double dette de reconnaissance; une dette personnelle, car je n'oublierai jamais la sincère amitié que me témoignait le docteur Ferrand dont la vie chrétienne me rappelait la vie chrétienne de mon père bien-aimé; une dette de reconnaissance aussi de la part de mes chers étudiants du Cercle du Luxembourg que les visites et les conseils du maître encourageaient à la préparation aux difficiles concours de l'externat et de l'internat des hôpitaux de Paris[1].

J'ai pensé à la femme admirable que le docteur Ferrand associa à sa vie de dévouement et de sacrifice, aux deux enfants qu'il aima comme il savait aimer, à tous ceux qui purent l'approcher, et j'ai voulu m'associer à leur deuil en venant, auprès d'eux, déposer sur la tombe du mari, du père et de l'ami une modeste fleur.

Mais j'ai pensé à vous aussi, Messieurs les Membres de la Conférence Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, qui, par devoir religieux autant que par devoir professionnel, vous efforcez, comme le docteur Ferrand, de maintenir bien haut le *sacerdoce médical.*

Vous étiez fiers de votre premier Président général,

1. L'Association générale des Etudiants catholiques dont le siège est, à Paris, au Cercle du Luxembourg, 18, rue du Luxembourg, a organisé depuis plusieurs années des conférences gratuites de préparation aux concours de l'Externat et de l'Internat des hôpitaux de Paris. Ces conférences, par les succès qu'elles ont obtenus, ont attiré l'attention du monde médical. Plus d'un maître réputé n'a pas dédaigné de venir, comme le docteur Ferrand le faisait souvent, assister à ces réunions de travail et de donner aux étudiants d'utiles conseils et de précieux encouragements.

C'est à ces conférences d'étude que l'on doit les progrès du catholicisme dans les Facultés de médecine officielle depuis quelques années

« Quiconque, dit M. le Docteur Santenoise, analysant l'*Etat d'âme du Médecin contemporain,* quiconque est tant soit peu au courant du mouvement universitaire a pu se rendre compte que, depuis quelques années, les Facultés de médecine s'enrichissent *(sic)* de jour en jour d'étudiants catholiques; la proportion de ces derniers semble y croître d'une façon progressive. Et c'est là un phénomène attristant pour le libre-penseur, disons mieux, pour le penseur libre, puisque, aussi bien le premier vocable est démodé et mal porté. » Docteur Santenoise : *Revue Bleue* du 17 novembre 1900 : *L'Etat d'âme d'un Médecin contemporain.*

L'aveu venant d'un adversaire loyalement déclaré de nos croyances n'est-il pas bon à retenir ?

et vous vous serriez étroitement autour de lui, comme en des temps de luttes et de troubles on se serre autour d'un drapeau. Il vous a retracé, et souvent, vos obligations[1] ; il a fait mieux : il vous a donné l'exemple d'une vie entièrement conforme dans la pratique aux maximes que vous professez....

Souvenez-vous toujours de ses enseignements et de son exemple : Fraternellement unis à votre nouveau président que la Providence même semble avoir désigné[2], soutenez l'honneur de votre Société. Maintenez-la dans l'esprit que le docteur Ferrand avait voulu lui donner ; travaillez à son développement, car les œuvres qui ne progressent point sont menacées de stérilité ou de mort. Soyez à l'égard de ceux qui ne partagent pas vos croyances des modèles achevés de fermeté dans les croyances, de vraie tolérance envers les personnes et de fidélité absolue au devoir médical. C'est ainsi, Messieurs, que vous pourrez honorer à la fois et votre Société et la mémoire de son premier Président général.

Puisse, Messieurs, le corps médical continuer à compter beaucoup d'hommes semblables à celui que nous pleurons !

Puisse le jeune et brillant interne que le docteur Ferrand voyait avec un paternel orgueil marcher dans la voie droite qu'il lui avait tracée, porter toujours dignement la responsabilité du magnifique héritage de probité, d'honneur, de foi chrétienne, remis entre ses mains !

Puisse votre Société enfin grandir et prospérer pour le bien de la science et la gloire de l'Église !

Tel est, Messieurs, le triple vœu que je vous demande de formuler avec moi devant le Saint-Sacrifice.

1. Cf. *Bulletin de la Société médicale Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien*, l'article consacré par le docteur Alibert à M. Ferrand

2. M. le docteur Gouraud, médecin de la Charité. Voir pièce annexe : Allocution de M. le docteur Gouraud au banquet de la Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien.

LE SACERDOCE MÉDICAL

ET LA

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE S. LUC, S. COME ET S. DAMIEN

Allocution prononcée par M. le Docteur GOURAUD, Médecin de la Charité, au Banquet de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, le 21 octobre 1900, dans la grande salle du Cercle catholique du Luxembourg.

Mes chers Confrères,
Messieurs,

L'honneur que vous venez de me faire comptera parmi les grands souvenirs de ma vie professionnelle et je serais tenté de vous en exprimer ma gratitude, si je n'étais effrayé de la responsabilité que vos trop bienveillants suffrages viennent de m'imposer. C'est qu'en effet la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien, au jour difficile et indécis de sa reconstitution, si heureusement réalisée en 1884 par notre très honoré confrère, M. Le Bêle, a eu le rare privilège de voir à sa tête un Président, qui était hors pair : mon cher ami Ferrand, de pieuse et aimable mémoire, s'était fait au milieu de nous une place à part par l'élévation de son esprit scientifique, la dignité de sa vie, et les éminentes vertus de son âme : aussi ai-je bien compris, le jour où j'ai accepté l'honneur d'occuper sa place, que je ne le remplacerais jamais.

On entend souvent dire, même par les confrères qui partagent notre foi : à quoi sert la Société de Saint-

Luc, Saint-Côme et Saint-Damien ? A quoi bon réunir, pour employer une expression à la mode, un syndicat des médecins catholiques ? A cela je répondrai : notre Société a sa place au soleil, parce que nous autres, médecins catholiques, nous avons à poursuivre un idéal surnaturel, dont la Sainte Ecriture a fixé les termes. A cela je répondrai : puisque nous sommes d'avis qu'il ne convient pas d'être un arriviste, c'est-à-dire un amateur du succès quand même, PER FAS ET NEFAS, puisque nous sommes tous d'avis que les médecins, vraiment dignes de ce nom, ont de grands devoirs à remplir, tous basés sur le respect de la loi morale, pourquoi ne pas nous aider, pour être à la hauteur de ces devoirs, de la morale du Christ, bien supérieure, personne n'en doute ici, à la fameuse morale indépendante, dont les allures tapageuses font tant de bruit dans le monde ? Pourquoi ne pas nous appuyer sur cette foi chrétienne, que Taine, tout libre-penseur qu'il était, appelait « cette grande paire d'ailes indispensables, pour soutenir l'homme au-dessus de lui-même » ?

Et puis ne pensez-vous pas qu'il y a un grand profit moral et professionnel, par le temps qui court, à se connaître, à se sentir soutenus entre soi par cette force que donne la communauté de la foi, des intérêts, des espérances, en un mot la défense du même drapeau ?

Or, mes chers confrères, il n'est pas nécessaire d'être bien clairvoyant, pour constater que le sacerdoce médical, tel que le comprend M. l'abbé Fonssagrives, n'est plus en honneur aujourd'hui : à l'heure tourmentée où nous sommes, une nouvelle dichotomie est en train de s'établir : d'un côté ceux qui croient en Dieu, et la foule des indifférents en matière religieuse ; de l'autre, ceux qui ne croient pas en Dieu, et qui, poussés par un exclusivisme sectaire ne veulent pas qu'on y croie ; l'heure est donc venue de prendre position sur ce

champ de bataille, où se déroulent, hélas ! tant de manœuvres et de reconstituer ce sacerdoce médical, autrefois illustré par Laënnec, Récamier, Cruveilhier, Fonssagrives, et tant d'autres, plus modestes, qui lui ont consacré leur vie ? Je veux croire que tel est votre sentiment : oui, Messieurs, vous pensez avec moi qu'il existe un sacerdoce médical, qui donne à notre profession un caractère particulier, lui impose de grands devoirs et la revêt d'une incomparable grandeur.

Si je vous tiens ce langage, c'est que la question est pleine d'actualité. Au Congrès international de Médecine professionnelle et de déontologie, qui vient de tenir ses premières assises, et où les principes fondamentaux de notre vie médicale ont été étudiés d'une façon si intéressante et en même temps si élevée, le sacerdoce médical a été passé sous silence, ou plutôt, on a reconnu qu'il avait fait son temps, c'est-à-dire que le courant moderne l'emportait avec toutes ses conséquences, tous ses entraînements, avec son orientation fatalement progressive vers l'égoïsme et l'intérêt individuel. Il nous faut résister à ce mouvement, parce qu'il est contraire à la morale chrétienne ; aussi est-ce avec bonheur que j'ai écouté ce matin l'orateur éminent qui, en faisant l'éloge de notre très regretté président général, nous a montré avec une éloquence qui, je l'espère, sera persuasive, la voie où les médecins vraiment catholiques doivent marcher. Pour parler ainsi avec autorité, M. l'abbé Fonssagrives n'avait qu'à faire appel à sa piété filiale ; je sais qu'il a au fond du cœur un idéal, qui a dû singulièrement faciliter sa tâche, et je le remercie d'avoir fixé dans notre âme, par des traits ineffaçables, la figure de celui dont mon père, aux jours de ma jeunesse, me vantait le labeur infatigable, la vertu patriarcale et l'éminente bonté.

Vous le voyez, notre modeste rôle a son utilité et j'ai la confiance que ce rôle sera de mieux en mieux compris et que la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien deviendra, grâce à Dieu et grâce à vous, de plus en plus prospère ; l'alliance sincère des lumières de la science et de la foi s'impose à nous comme une obligation sainte, dont tous comprenez la grandeur.

Je vous propose, Messieurs, de boire à la santé du Père commun des fidèles, de Léon XIII, dont l'autorité surnaturelle a si puissamment contribué à établir la lumière dans les âmes, la justice dans la vie sociale, et le règne de Dieu sur la terre.

Je bois à la santé de M. l'abbé Fonssagrives à qui nous devons une double reconnaissance et pour la gracieuse hospitalité, qui nous a permis de fêter la Saint-Luc au Cercle catholique, au milieu de la jeunesse catholique française, et pour le discours de ce matin, qui nous a laissé l'émotion profonde que produit toujours la parole, quand elle est éloquente.

Je vous demande la permission d'associer dans le même toast nos deux patriarches, le docteur Le Bêle à qui nous devons notre résurrection, car en 1884 nous étions morts, c'est-à-dire tombés dans l'oubli, et le docteur Moissenet qui nous donne toujours le grand exemple d'une activité qui ne connaît pas de défaillance.

Je suis bien embarrassé, mon cher Doyen, pour vous rendre la pareille aujourd'hui : le 27 mai, à Lille, vous m'avez adressé le plus aimable des compliments et vous avez fait battre mon cœur, en me parlant de mes joies paternelles. A cela je répondrai que je vous ai vu à Lille dans votre centre, dans votre foyer, au milieu de votre famille médicale : j'ai entendu les acclamations sympathiques qui ont salué votre parole, gage assuré de la popularité du Doyen et de la prospérité de sa

Faculté. Je bois à la santé du premier et à l'extension de la célébrité de l'autre.

Enfin, Messieurs, je confonds dans la même sympathie et le cher confrère qui est venu nous apporter les vœux du Comité Saint-Alexandre et les futurs Vice-Présidents, appartenant à la province, dont j'ai proposé les noms cette année : Boissarie, le gardien vigilant de la grotte de Massabielle, l'historien précis et sincère des grandes guérisons de Lourdes ; Desplats, dont la haute expérience a fait revivre avec un légitime succès les saines traditions de la Clinique médicale dans son enseignement officiel à Lille, tous deux mes anciens camarades auxquels je suis attaché par une amitié de plus de trente ans ; les professeurs Gauderon (de Besançon) et Delore (de Lyon), les docteurs Mouret (de Brioude) et Petit (de Salies de Béarn), qui depuis si longtemps ont donné à la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien les gages d'une activité pleine de zèle et de dévouement ; j'adresse enfin les mêmes souhaits de bonheur à tous les membres du Comité de Paris et à tous les confrères qui sont venus de province nous apporter le témoignage de leur sympathie : je suis très fier de ce témoignage qui m'est une assurance des relations affectueuses qui existent, et qui, j'en ai la confiance, continueront d'exister entre tous les membres de la Société de Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien et le nouveau Président.

En terminant, je bois à la santé des membres du bureau du Comité de Paris, à la santé de mon cher Secrétaire général Dauchez, sur le dévouement et l'assiduité desquels je compte plus que jamais.

Bourges. — Imp. TARDY-PIGELET, rue Joyeuse, 15.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Sacrifice de Loigny (la bataille du 2 décembre 1870) par M. l'abbé FONSSAGRIVES, aumônier du Cercle catholique des Etudiants de Paris. In-18, avec plan........... 1 fr.

Louis Veuillot, journaliste, Conférence faite dans l'Hôtel des Sociétés savantes à l'École du Journalisme, par M. l'abbé FONSSAGRIVES. In-18 avec photogravure. 0 fr. 75

Conseils et avertissements d'un médecin à des jeunes gens, par M. le docteur A. FERRAND, avec avant-propos (sous presse).

Théologie morale (La) et les sciences médicales, par le P. DEBREYNE, professeur de médecine pratique, prêtre et religieux de la Grande Trappe, 6e édition entièrement refondue par le docteur A. FERRAND, médecin des hôpitaux de Paris, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Principales divisions : Données physiologiques ; — embryologie et thanatologie ; — la mystique et la science ; — altérations de la volonté, les miracles, l'ascétisme. In-18 jésus. 3 fr.

Saint Luc et les anciennes Facultés de médecine. Essai de sigillographie, par le docteur H. DAUCHEZ, ancien chef de clinique adjoint de la Faculté, etc. In-8° illustré. 1 fr. 50.

Dieu et l'homme. Instructions d'apologétique, par M. l'abbé DÉSERS, curé de Saint-Vincent de Paul, à Paris. In-12...................................... 2 fr. 50

Jésus mieux connu, par M. l'abbé CASABIANCA, premier vicaire de Saint-Ferdinand des Ternes à Paris. In-12 2 fr. 50.

Pensées d'un chrétien sur la vie morale, par M. Th. CRÉPON, conseiller à la Cour de Cassation. In-12.... 3 fr.

La doctrine socialiste, par M. MAISONABE, avocat. In-12...................................... 2 fr. 50

Conférences de Maury, prêchées en 1842 et 1843 par le R. P. Lacordaire, publiées par le R. P. TRIPIER, des Frères Prêcheurs. 2 volumes in-12................ 6 fr.

Bourges. — Imp. TARDY-PIGELET, 15, rue Joyeuse.